



# Comité Régional de la Retraite Sportive Ile de France

Siège social: 65 rue du moulin des prés - 75013 Paris

Présidente: Patricia Évrard

3 rue du Talus du Cours – 94160 Saint Mandé

Tél.01 88 27 09 36 – [presidente.corersidf@gmail.com](mailto:presidente.corersidf@gmail.com)

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU JEUDI 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2022 – CIS Paris Ravel

Présents :

Les membres du Comité Directeur

Marie-Noëlle DE CAGNY-MEIGNÉ, Magdalena CLAEIJS, Patricia ÉVRARD, Jean GRELLIER, Michèle GRIVAUX, Marcelle KERMORVAN, Émilio PASCULLI, Marcel PIDANCE, Raymonde STÉPHANT, Sylviane THIAULT

Les Présidents de CODERS, des clubs de l'Île-de-France et des clubs isolés: liste d'émargement en annexe

Les instructrices : Claudine GAUTIER, Marie-Françoise VEUILLOT

Les instructeurs : Alain DELAUNAY, Alain SCHUMACKER

Absents excusés : Elisabeth CHABOT, Arlette DELCOUR, René RONJON

Invités : Yolande GUERIAUD, Présidente de la FFRS, Nadia MIMOUN (CTN), Alain SAPIENCE Vice-Président CROS IDF, Antoine CASSAR vérificateur aux comptes

---

L'Assemblée Générale Ordinaire du CORERS IDF, concerne l'année sportive écoulée du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022.

L'appel à candidature du Comité Directeur du CORERS IDF a enregistré 1 candidature.

Après la vérification du quorum, à savoir 71 présents et 2 pouvoirs, la Présidente Patricia ÉVRARD déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 10 heures.

La Présidente remercie les participants et leur souhaite la bienvenue. La Présidente présente Yolande GUERIAUD Présidente de la FFRS, Nadia MIMOUN Conseillère technique nationale, Alain SAPIENCE Vice-Président CROS IDF et les membres du Bureau du Comité Directeur du CORERS IDF.

Selon l'ordre du jour,

Tous les documents nécessaires aux votes ont été adressés par messagerie à l'ensemble des participants et précisément aux Présidents de CODERS et de clubs isolés.

**Première résolution** : L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'AGO du 9 décembre 2021 à la majorité absolue. La résolution est adoptée.

**Lecture des rapports :**

- Rapport moral de la Présidente Patricia ÉVRARD

- Déficit d'animateurs sportifs et par voie de conséquence d'instructeurs : Important et nécessaire de promouvoir des activités découverte inter-clubs. Elles se révèlent très attractives pour recruter de futurs animateurs. Le CODERS 95 a organisé l'activité « Séance Multi-activité Séniors » et a recueilli l'inscription de futurs animateurs motivés pour suivre le parcours de formation (SMS).
- L'anniversaire des 40 ans de FFRS a confirmé le lien social et la convivialité, identité de la Fédération par de nombreuses journées festives et sportives.
- Les rencontres et échanges avec les élus des CODERS et Clubs isolés se poursuivent pour une meilleure connaissance de leurs besoins.
- L'élaboration du projet associatif est articulée autour de 2 axes :

. La formation : Journée d'information des dirigeants organisée en octobre 2021, deux autres sont prévues durant le 1<sup>er</sup> semestre 2023, à partir de cas concrets (Ressources financières, gestion des clubs, management d'équipes, la gestion de conflits). Formation continue à la demande des clubs dans le domaine Activ' Mémoire à Paris ou Montdidier. Laura Scorsese FFRS Commission Projet sportif fédéral a été contactée.

. Le plan Sport Senior Santé : Développer les deux activités largement sous représentées dans les CODERS et les clubs isolés : Séances Multi activités Senior (SMS) et Activ' Mémoire.

Autres engagements du CORERS IDF :

- Il était présent au regroupement fédéral du 6,7 et 8 octobre 2021 dont l'objectif était de faire des propositions pour construire le projet de la mandature.
- Le CORERS IDF participe aux réunions de la Commission Développement des Territoires de la FFRS, créé pour associer les territoires à la gouvernance fédérale.
- Il entretient des liens avec le Comité Régional Olympique et Sportif IDF de France afin d'être informé sur la nouvelle loi du sport votée en mars 2022 et l'avancement du projet des JO de Paris 2024, il participe à des projets avec les partenaires privés comme AG 2R et sa filiale « les sociétales ».

Le CORERS IDF souligne la forte implication des élus des clubs qui se mobilisent pour développer des projets qui fédèrent les adhérents autour du Sport Santé.

- Rapports

- Activité de la secrétaire :

Le CORERS IDF en chiffres : 39 clubs, 8532 adhérents soit un peu plus de 1000 licenciés supplémentaires par rapport à l'année sportive précédente.

Le Comité directeur s'est réuni à 5 reprises de septembre 2021 à juin 2022. Il a participé à l'organisation du Salon des Séniors avec la collaboration du CODERS75, a créé et géré le stage d'information des dirigeants, fixé le montant de l'indemnité kilométrique et modifié la participation financière de CORERS IDF envers les CODERS aux stages de PSC1 entre autres actions.

Le Comité directeur prend acte des difficultés des clubs afin d'y proposer une solution.

Ces réunions se sont tenues au CISP Ravel et font toutes l'objet de l'envoi d'un ordre du jour et d'un compte rendu.

- Rapports des Commissions :

## **Formation : Marie-Françoise VEUILLOT**

3 instructeurs de septembre 21 à décembre 21 sont partis (retraite, changement d'adresse). Les 4 instructeurs restants ont assuré et encadré 4 FCB, 5 modules 1, 2 modules 2 Marche nordique, 1 module Activités gymnique d'entretien et de forme et 1 module Activités dansées. Bien que ces deux derniers modules n'aient pas atteint le nombre de participants requis à savoir 10 personnes, le CORERS IDF par dérogation de la FFRS les a validés.

## **Communication : Michèle GRIVAUX**

Importance de la mise à jour en continu du site internet du CORERS IDF pour toutes informations concernant les CODERS, les clubs et de la Gazette qui relate vos événements. Réalisation d'un roll-up spécial Ile-de-France pour les salons, lequel a été décliné en un format flyer mis à la disposition des clubs en plus du matériel d'information proposé sur le site de la FFRS.

## **Développement : Patricia ÉVRARD**

Diffusion auprès des 39 clubs d'un questionnaire élaboré avec le concours du CTF Maxime Le BOURSICAULT, afin de connaître les besoins en formation des dirigeants, animateurs et nouveaux élus.

Préparation et organisation de la 1<sup>ère</sup> journée de formation qui a réuni 27 participants. Création du séjour sportif et culturel à la Baie du Mont Saint Michel dans le cadre de l'anniversaire des 40 ans de la FFRS.

**À venir : 2<sup>ème</sup> journée de formation dirigeants en janvier 2023**

Une journée de formation continue Activ' Mémoire, à Paris, en février 2023

Des journées Découverte de nouvelles activités dans les CODERS,

Un regroupement des référents formation dans les CODERS.

## **Médicale : Docteur Marcelle KERMORVANT**

Participation au Séminaire médical annuel de tous les médecins fédéraux en présence de la Présidente et du Secrétaire général, du 28 au 30 juin à Paris 2022.

Réunion fin septembre 2022, en présence de la Conseillère technique Nadia MIMOUN, concernant la politique fédérale SPORT-SANTE et ses évolutions possibles vers les EHPADS et les Maisons du handicap.

3 formations M1 à Vernon.

Les priorités :

Relancer le projet médical des Sections Multi Activités et Activ' mémoire

Ateliers de partage d'expérience des animateurs.

Organisation de sessions de formation continue, gage de qualité.

Assister aux Assemblées générales des CODERS.

### **• Rapport financier pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022 : Emilio PASCULLI :**

- **Le compte de Résultat** fait ressortir un total de recettes de 114 894 euros contre un total de dépenses de 115 012 euros **soit une perte d'exploitation de 118 euros.**

**Le montant du Bilan** au 31/08/2022 ressort pour 78 886 euros. Les principaux postes sont :

Actif : Disponibilités 69 173 euros

Passif : Fonds associatifs 76 259 euros

- Rapport des vérificateurs aux Comptes : Antoine CASSAR et Claudine GAUTIER

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022, après lecture du rapport des vérificateurs aux comptes, qui proposent de donner quitus à la Présidente et au Trésorier pour les comptes et les tableaux présentés par ce dernier.

**Deuxième résolution** : L'AGO approuve les différents rapports qui lui ont été lus pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022 à l'unanimité. La résolution est adoptée.

**Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'année 2022/2023 : Nicole MILGRAM et Antoine CASSAR**

• **Présentation du budget prévisionnel de l'exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023 Emilio PASCULLI.**

Présenté dans son ancienne version et dans la nouvelle, celle du Plan comptable associatif : Le Budget Prévisionnel (hors bénévolat) pour l'exercice allant du 01/09/2022 au 31/08/2023 a été estimé à **78 050 euros**. La diminution du nombre de formations, l'absence du CORERS IDF au prochain Salon des Séniors et la création du site internet du CORERS IDF qui est achevée, tous ces facteurs expliquent cette baisse par rapport à l'estimation du budget prévisionnel 2021/2022 à savoir **98 400 €**.

Les principales recettes sont :

Cotisations : Adhérents : 42.000 euros  
Recettes de Formations : 33.840 euros.

Les principales dépenses sont :

Dépenses de Formations 55.000 euros.

**Troisième résolution** : L'Assemblée Générale vote à l'unanimité le budget prévisionnel 2022/2023 du CORERS IDF. La résolution est adoptée.

**Quatrième résolution** : Présentation du candidat Jean VIDAL, Président CODERS 75 à l'élection au Comité Directeur :

Publication du résultat des votes :

- CODERS 75 : 17 voix
- CODERS 77 : 21 voix
- CODERS 91 : 21 voix
- CODERS 92 : 13 voix
- CODERS 94 : 19 voix
- CODERS 95 : 23 voix
- CLUB RSPFY 78 : 7 voix
- CLUB SSSA 78 : 4 voix
- CLUB ESSRS 78 : 1 voix
- CLUB SDRS 93 : 3 voix
- CLUB RSV 93 : 1 voix

La candidature de Jean Vidal est adoptée à la majorité soit 130 voix POUR.

**Intervention des personnalités présentes :**

Alain Sapience, vice-président du Comité Régional Olympique et Sportif (Cros IDF)

Cette association prône les valeurs de la République et de laïcité, s'implique dans le développement de la pratique sportive pour tous : sports en mixte, sport ensemble, dans la formation de ses dirigeants, dans des Actions sport Santé (colloques, conférences) ; Cette association mène des actions de réinsertion par le sport dans le milieu carcéral.

Elle est représentée sur le plan national, économique et social dans différentes instances.

Elle s'est aussi engagée dans une démarche écologique Sport Zéro plastique.

### Intervention de Yolande GUERIAUD Présidente de la FFRS

La Présidente remercie le Comité directeur pour la qualité, le contenu. La Présidente rappelle les valeurs de la FFRS reconnue d'utilité publique : Rencontre, partage respect et tolérance.

La Présidente insiste sur l'importance d'améliorer et renforcer la communication interne. Met l'accent sur les formations, le bénévolat et sur les enjeux de l'Assemblée Générale qui se tiendra à Rennes : se prononcer sur l'avenir de la FFRS.

La Présidente annonce :

- La dématérialisation des licences à la prochaine rentrée sportive 2023 : obligation légale imposée à toutes les fédérations.
- La Présidente évoque l'obsolescence de l'outil TELEMAT: Les licences ont doublé en 10 ans et les outils n'ont pas changé. . Le contrat avec le fournisseur TELEMAT expire en 2023 et ne sera pas renouvelé d'autant qu'il ne permet la mise en œuvre de la dématérialisation des licences et l'honorabilité des dirigeants et encadrants.
- Il est important de mettre en place les moyens pour que la FFRS avance et évite la professionnalisation à terme des activités.
- La modernisation du système d'information fédéral s'impose et la réalisation du cahier des charges est en cours.
- L'augmentation du coût la licence probablement 32 euros (20 euros depuis quelques années) pour accompagner l'évolution nécessaire de la FFRS.
- Fin de l'obligation de présenter un certificat médical à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 sous réserve des recommandations du médecin fédéral. Bien vieillir et prendre soin de sa santé commence par la responsabilisation de chaque adhérent. Le questionnaire médical de l'adhérent est confidentiel et engage sa responsabilité.

### Questions diverses :

Les nombreuses questions concernant la dématérialisation des licences trouvent quelques réponses sur le site de la FFRS « Espace Privé » lien FFRS 360, une FAQ est dédiée. La Présidente de la FFRS invite les clubs à y poser toutes leurs remarques, propositions et questions.

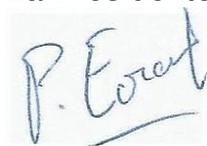
Les activités aquatiques de nombreux clubs ne sont plus assurées du fait de la fermeture de nombreuses piscines. Les adhérents concernés demandent le remboursement de l'activité voire de la licence. La FFRS n'a pas de moyen d'action. La Présidente propose de trouver des partenariats avec des établissements privés.

Alain Delaunay souligne la bonne coopération des Hauts de France.

La Présidente du CORERS IDF **Patricia ÉVRARD** remercie l'assemblée et souligne l'intérêt des échanges qui ont eu lieu avec la présidente de la FFRS Yolande GUERIAUD, sur les réformes à venir.

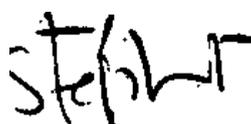
Elle clôt l'AGO à 12h 30.

La Présidente



**Patricia ÉVRARD**

La secrétaire



**Raymonde STÉPHANT**